

Propriétaire : [suite]

Autor(en): **Chatelain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 20

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205052>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

geurs, dans le grand dortoir, où ils étaient en général entassés comme des fagots. A l'écurie, chaque voyageur soignait lui-même sa monture, l'aubergiste n'aimait pas vendre du foin et quand il le faisait, il en demandait le même prix que pour l'avoine. Il faut croire que malgré sa bonne foi, Erasme a un peu exagéré et un peu trop généralisé.

Ce n'est que beaucoup plus tard que les hôtes, tels que nous les entendons, se développèrent. Dans ses lettres bien connues sur la Suisse, C. Meiners mentionne en 1782, qu'il existe quelques hôtels à Unterseen, près d'Interlaken, mais il ajoute « qu'on faisait mieux de ne pas y aller en trop nombreuse compagnie, si l'on voulait avoir un bon lit, l'affluence des étrangers étant très grande ». Une légère carriole transportait les touristes d'Unterseen à Lauterbrunnen quand ils ne préféraient pas faire la route à pied. En 1791, Lauterbrunnen avait déjà « une auberge passable. » Meiners lui-même préférait user de l'hospitalité du pasteur, homme « très aimé et très loquace », qui pouvait loger dans sa cure spacieuse un certain nombre de personnes et leur offrir des lits excellents. Meiners trouve la table du pasteur aussi bien servie « qu'on pourrait l'exiger dans une grande ville » et comme il était conseiller royal de la cour de Grande-Bretagne et professeur ordinaire de philosophie à l'université de Göttingue » il savait ce qu'était une table bien servie. La viande de chamois et le jambon séché étaient les plats les plus recherchés du menu, et le savant professeur de Göttingue trouvait ce dernier « plus tendre et plus savoureux » que le meilleur jambon de Westphalie qu'il eût jamais mangé.

Dans le pays, l'on se plaignait bientôt que la munificence de certains voyageurs corrompait la population et invitait les aubergistes à hausser leurs prix. Heidegger, par exemple, se plaint en parlant de Brunnen dans ces termes : « Les voyageurs blasés, vaniteux et peu intelligents nuisent en Suisse au touriste honnête, voyageant d'une manière raisonnable, mais n'ayant ni guinées, ni livres sterling, ni louis d'or à gaspiller. Ces gens ont rendu les hôteliers, les bateliers, les charretiers et les guides âpres au gain vis-à-vis de l'étranger. Depuis que les voyages en Suisse sont à la mode et que des caravanes entières de gens riches vont consulter le célèbre docteur empirique Michel Schuppach, grâce aux bons hôtels suisses, ces gens trouvent partout des chambres propres et une nourriture bien préparée, ainsi qu'un service bien fait, ce qu'on ne trouve pas toujours dans des villes

assez importantes. Trop heureux d'être si bien reçus, ces richards prodiguent leur or aux bons Suisses. C'est ainsi que les prix modestes, fixés pour le transit par les autorités du pays, ont été dépassés à beaucoup d'endroits. »

Un auteur bien connu, Joanne, raconte qu'en 1840 l'on payait 14 à 16 francs dans les hôtels en Suisse et que la cupidité des hôteliers n'avait plus de bornes. Ce n'est qu'en 1843 que quelques hôteliers s'entendirent pour fixer un tarif uniforme et pour introduire une industrie hôtelière rationnelle. Les bateaux à vapeur sur les plus grands lacs suisses, les communications plus faciles et un réseau de chemin de fer toujours grandissant, rendirent les voyages moins longs et par là même meilleur marché. Peu à peu la classe moins aisée put se permettre un voyage en Suisse. Ces changements dans la clientèle amenèrent des changements dans les hôtels mêmes. Dans les villes toujours plus peuplées, ils se distinguèrent bientôt par une apparence toujours plus élégante, par une cuisine plus recherchée, par un service toujours plus soigné et aujourd'hui, ils cherchent à s'assurer une clientèle par une propreté irréprochable et des installations répondant à toutes les exigences du temps moderne.

Fin.

Gare ! vos boutons.

Il importe de savoir comment on boutonne son veston, car cela révèle le caractère, tout comme l'usage de vos souliers.

Soyez certain que l'homme boutonné de haut en bas sera d'abord froid.

Méticuleux et analytique, il se distinguera nettement du bon vivant, hâbleur et emporté, dont les boutonniers ne savent jamais être closes.

Le diplomate, rusé et menteur à l'occasion, semblera ouvert de prime-abord. Méfiez-vous en contemplant ce bouton, près du col, qui cache obstinément le bas de la cravate.

Sous des dehors confiants, ce fin matois saura garder sa pensée, et bien fin qui la découvrira.

L'homme sec et froid qui, disgracieusement ferme son vêtement par le seul bouton du bas, saura être réservé sur ses actes. Parlez-lui, sa réserve tombera, et il vous livrera ses projets et sa pensée, sans même attendre vos questions.

Chez les Rabot aussi l'argent est préparé ; tandis que je le reconnais, le mari tousse plusieurs fois pour s'éclaircir la voix :

— Je regrette d'avoir une plainte à faire à monsieur.

— Dites.

— Par rapport aux chats de l'horloger, qui passent leur temps à tout dévaliser dans le jardin. Ils se roulent sur les jeunes laitues, font des sottises partout. Cela devient intolérable.

— L'en avez-vous prévenu avec douceur ?

— Il m'a ri au nez : « Croyez-vous donc, a-t-il eu le front de me répondre, que votre colle sente les roses, et ne supportons-nous pas toute l'année vos gémissements de rabots !... Plaisanter sur mon nom, monsieur, n'est-ce pas honteux ? Ces horlogers, quelle race ! Des buveurs d'absinthe qui ne croient à rien... Je les y tremperai, dans ma colle, tes chats du diable. »

— C'est bon, c'est bon, pas de tapage ; il faut se supporter les uns les autres.

Je vais chez l'horloger, que ma vue paraît ennuier fort.

— Monsieur voudra bien excuser : le terme n'est pas préparé, l'ouvrage va si mal ! Ce n'est au moins pas mauvaise volonté, comme les autres, qui trouvent que monsieur peut bien attendre un peu puisqu'il est assez riche pour payer des doubles fenêtres à la Barbizon, une pie-grièche qui ne dit pas seulement bonjour au monde.

LO DZORAT

Se lo Dzorât avâi voliu,
Lanturlu,
Ao quemeincemeint dâi z'annâie,
Ire pousâ su La Vallâie
Et na pas iô l'a ètâ met,
Lo bon Dieu l'arâi prau permet,
Câ n'è pas on corps à tsecagne.

Se lo Dzorât avâi voliu,
Lanturlu,
Sarâi onna balla montagne !

Se lo Dzorât avâi voliu,
Lanturlu,
Sè sarâi braqua pè Lozena,
Na pas que d'ître sa vezena ;
L'arâi nivèlâ ti lè pont,
Ti l'è z'ègrâ et, bon luron,
Nivèlâ tote lè montâie.

Se lo Dzorât avâi voliu,
Lanturlu,
Sarâi tot sèñâ de carrâie !

Se lo Dzorât avâi voliu,
Lanturlu,
Se sarâi pliantâ per Epesse,
Iô l'è que l'arâi z'u prau plîeie,
Et l'arâi baillî dâi resin...
— Pourro z'ami, quin crâno vin ! —
Tot crosâ de pucheinte cève,
Se lo Dzorât l'avâi voliu,

Lanturlu,
Dein lo vegnoubllo ie restâve !

Se lo Dzorât avâi voliu,
Lanturlu,
L'arâi tot fotu ein dêroute
Du Thonon, Evian à La Coûté,
Très tot fotu à bêtsevet ;
A lau plîeie sè sarâi met
Et, quand l'arâi plîu à la rollie,
Se lo Dzorât avâi voliu,
Lanturlu,
L'arâi ètâ : *La Granta-Gollie*¹.

Ma lo Dzorât n'a pas voliu,

Lanturlu,
Sè sauvâ dinse de Mézire,
Dâi Serviounâ, dâi Coulatire
De Carôdzo, Ropraz, Vouliein,
De Montprêvère et de Ferlein,
De Cossall¹ et de lau pernette.
Na, lo Dzorât n'a pas voliu,

Lanturlu,
Laissî Morax, *Dime* et *Henriette* !

MARC A LOUIS.

¹ Le lac ou la mer.

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

3

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.)

PROPRIÉTAIRE

PAR LE D^r CHATELAIN.

VOILÀ... Les fenêtres en elles-mêmes, je ne dis pas, quoique la couleur brune en soit vulgaire, mais c'est un bruit dans la maison ! Ils en sont tous jaloux... Cela m'est souverainement inférieur, du reste ; des gens comme ça ! « Rester haut » est la devise des Schreckenstein, je l'ai faite mienne.

— Portez-vous bien, mademoiselle.

— Et ma quittance ?

— Ah ! c'est vrai ; pardon, j'oubliais. Du reste soyez sans crainte, vous n'auriez pas payé deux fois.

— Rien ne le prouve. On ne sait ni qui vit ni qui meurt, monsieur.

— Je vous salue bien.

— Adieu, monsieur.

BRIOCHE ET CAHIER

C'EST l'heure de la récréation principale de la matinée. Grande animation dans la ruche écolière.

Les plus jeunes sont tout à des jeux, aujourd'hui savamment réglés suivant les principes de la culture physique. Les aînés, groupés au gré des amitiés ou des goûts, conversent avec bruit et force gestes des mains, des jambes, de la tête. Cependant, ils ne parlent pas politique. Ils discutent sports. Le sport, dieu du jour, partage avec la politique et la religion le monopole des discussions bruyantes, agitées et stériles.

Un peu à l'écart, un grand et gros garçon, bien découpé, au mollet nerveux, gracieusement cambré, à la figure épanouie, enseigne de santé et de joyeuse humeur, de toutes ses dents mord gloutonnement dans une brioche. Il est content de lui. Il ne pense à rien. C'est la récréation, que diable !

Et pourtant il n'est pas, à coup sûr, dans les premiers de sa classe.

A quelque distance, un de ses camarades, fluet, la poitrine fuyante, les joues creuses et pâles, les yeux caves, l'air fatigué et soucieux, fait les cent pas. Ses regards sont figés sur un cahier dont il tourne et retourne les feuillets froissés et couverts de lignes serrées, témoins de longues nuits de veille et d'angoisses secrètes.

C'est, sans doute, un fort en thème.

Lequel des deux, selon vous, aura le plus de chance dans la vie, verra ses entreprises réussir et prospérer, fera peut-être œuvre la plus utile à ceux qui l'entourent, partant réalisera dans la plus large mesure le rêve de bonheur que nous caressons tous ?

Excusez, mais moi je parie pour l'écolier à la brioche. J.

Simple remarque. — C'est étonnant ce qu'on laisse d'amis dans l'escalier, quand on monte du premier au cinquième.

Le portrait. — Un jeune homme de X. décidait l'autre jour de faire faire son portrait, afin de l'offrir à l'élu de son cœur.

Mais comme il craignait que les parents de son amoureuse ne lui interdisent l'entrée de la maison, s'ils découvraient ce portrait dans les mains de leur fille, il dit au peintre :

— Monsieur, j'aimerais avoir mon portrait. Je ne regarde pas au prix. Vous en chargez-vous ?

— Il y a erreur, dis-je à l'huissier ; je ne connais nullement ces personnes-là.

— Je l'ignore, monsieur, me bornant à exécuter les ordres. Le mandat est pourtant positif : M. Lancelin, propriétaire.

Ce mot soudain fit luire la lumière dans mon esprit... Mes veuves, évidemment. Que diantre peuvent-elles me vouloir ? Nous verrons ça.

Je ne vis que trop. Deux louves enragées se disant en pleine figure et en pleine audience des noms à faire rougir une compagnie de grenadiers de la vieille garde, et par dessus le marché chacune accusant l'autre d'avoir traité mon immeuble de vilaine baraque, de mauvaise boîte, que sais-je encore !... J'avais tant de sonnettes dans les oreilles que je n'entendais plus rien. Tout cela pour me faire déposer sur le prix des deux logements, qui avait été, paraît-il, le point de départ de la dispute entre les deux mégères.

Le juge est un malin. Sans rire il dicta à son greffier le jugement suivant :

... Le juge, où les plaignantes en leurs conclusions, considérant que chacune d'elles a traité publiquement l'autre de voleuse, menteuse et mauvaise femme, attendu qu'ainsi chaque partie s'est fait justice à elle-même en disant la vérité à l'autre, le juge, rendant à chacun l'honneur qui lui revient, renvoie les parties de la plainte et les condamne aux dépens.

— Certainement.

— Bon alors... seulement, il faut que je vous prie d'une chose très importante : Faites en sorte qu'on ne me reconnaisse pas.

Une preuve. — « Le café est un poison lent » ; c'est du moins l'opinion de plusieurs médecins.

A l'un d'eux qui cherchait à leur démontrer cet axiome, un brave homme répondit l'autre jour :

— Je crois, en effet, que vous avez raison, docteur, voici près de quatre-vingts ans que j'en prends tous les jours.

A la première d'« Henriette ».

Au nombre des spectateurs se trouvait une dame, une étrangère à notre pays, fort élégamment mise. Rien ne lui plaisait dans le pittoresque théâtre du Jorat. Elle se bouchait le nez de son mouchoir de batiste, pour ne pas suffoquer sous l'odeur d'étable qu'elle se figurait respirer. Les merveilleux décors, les acteurs, les chœurs, tout à ses yeux était affreux ; et quand éclataient les battements de mains, son indignation ne connaissait plus de bornes. C'est à ce point que, le public accueillant de ses bravos le tableau d'un rustique si achevé où passe un bœuf au pas lent, elle s'écria tout haut :

— Oh ! les vaches, ils applaudissent le bétail !

Cette dame était peut-être malade ; mais, quand on ne se porte pas bien, on ne va pas au spectacle.

RÉMINISCENCES

Les poètes du bon vieux temps étaient bien irrévérencieux à l'égard du beau sexe. L'un d'eux n'écrivit-il pas ce sonnet :

ÈVE

Lorsqu'Adam vit cette jeune beauté,
Fait pour lui d'une main immortelle,
S'il l'aima fort, elle, de son côté,
Dont bien nous prend, ne lui fut pas cruelle.

Mes chers amis, alors, en vérité,
Je crois qu'elle fut une femme fidèle !
Hélas ! comment ne l'aurait-elle été ?
Elle n'avait qu'un seul homme avec elle.

Or, en cela, nous nous trompons tous deux ;
Car, bien qu'Adam fût jeune et vigoureux,
Bien fait de corps et d'esprit agréable,

Elle aimait mieux, pour s'en faire conter,
Prêter l'oreille aux fleurettes du diable,
Que d'être femme et ne pas coqueter.

SARRAZIN.

— Il m'a rendu l'honneur ! merci, M. le juge, s'écria la Gentil.

— J'ai dit la vérité ! vive la justice ! exclame la Fanton.

L'auditoire, composé essentiellement de tous mes autres locataires, éclata de rire, et je me sauve, oubliant de toucher les soixante et quinze centimes d'indemnité que la loi accorde aux témoins.

Je rentraï en ville en faisant un grand détour pour ne pas passer devant mon immeuble. Oh ! mesdames, vieille baraque, mauvaise boîte... Je vous en baillerais. Je veux des locataires polis, de mœurs aimables, propres dans leurs meubles et dans leurs propos, propres en un mot à mes plans humanitaires. Allez chercher ailleurs !... Et séance tenante j'écrivis aux deux veuves pour leur dénoncer le bail.

Le lendemain, comme je suais sang et eau à rédiger un article pour annoncer mes logements dans la *Feuille d'Avis* — rien n'est plus difficile à écrire qu'une annonce de feuille d'avis — arrivèrent mes deux veuves toutes adoucies, pleurardes, parlant en trémolo, les deux à la fois. Elles ont fait la paix et me conjurent de leur pardonner. Ce sont les autres locataires qui les ont excitées l'une contre l'autre, la femme du vigneron en particulier, la pire langue de Saint-Marin, jalouse d'elles parce qu'elle n'a pas point encore d'enfants après cinq ans de mariage. D'ailleurs l'escalier est mauvais, tout usé. Un jour une des petites Gentil a glissé

Passe-temps.

La réponse à notre dernier problème est la suivante :

Le cabinet de travail a 4 mètres de long sur 3 de large.

Nous avons reçu 8 réponses justes. La prime est échue à M. Ariste Robert, Chaux-de-Fonds.

Enigme

Je n'ai ni mains, ni pieds, ni tête,
Je ne suis volatile, arbre, poisson ni fleur ;
Et cependant j'ai de l'odeur,
De l'humeur, de la chair, aussi bien qu'une bête,
De l'écorce et de la couleur.
Je suis au nombre des reptiles
Et bien souvent j'impose aux yeux des plus habiles ;
On n'a pas lieu de craindre mon venin.
On me voit dans mon temps des premiers au festin ;
Mais après tout, mon malheur est extrême ;
Croirait-on que celui qui m'aime
Ne fait point de difficulté
Pour contenter sa volupté,
De mettre contre moi par un sensible outrage
Le fer et l'acier en usage.

Prime : 1 vol., *Au Pied du Jura*, par Victor-H. Bourgeois.

Les abonnés seuls ont droit au tirage au sort pour la prime.

Les petites réflexions de Fanfan. — Dis donc, maman, mon anniversaire, c'est bien un lundi ?

— Oui, Fanfan.

— Mais, l'an passé, c'était un dimanche. Et l'an prochain ?

— L'an prochain, ce sera un mardi.

— Ah ça ! s'étonne Fanfan, je suis donc né tous les jours de l'année !

Du tac au tac. — Un homme d'affaires véreux passe en correctionnelle.

— Il paraît, lui dit le président, que vous passez votre vie à mettre les gens dedans.

L'accusé vivement :

— Eh bien ! et vous donc, monsieur le président ?

Opéra. — La chaleur ne fait aucune concurrence au Théâtre. Le Lausannois est grand amateur d'opéra et, comme la saison est très courte, un mois et demi à deux mois, il en profite le plus qu'il peut, qu'il vente, qu'il pleuve ou que le thermomètre marque 30° au-dessus de zéro.

Demain, dimanche, dernière de *Mignon*, avec le concours de Mlle Miral, de Paris. Mardi et jeudi, deux seules représentations de *Thaïs* avec le célèbre baryton Albers, de l'Opéra-comique. Samedi prochain, le *Barbier de Séville*.

avec un sceau d'eau dont le contenu est entré, par dessous la porte, dans la cuisine de la vigneronne, qui l'a pris de travers ; comme si on se jetait en bas les escaliers pour son plaisir ! Si monsieur voulait bien les remettre à neuf, de pareils faits ne se renouvelleraient pas ; les vieux escaliers, du reste, sont plus difficiles à tenir propres, et chacun accuse l'autre de les salir exprès.

— C'est très bien, répondis-je, quand enfin je pus placer un mot, mais vous n'avez pas encore payé vos termes.

— Nous les paierons dans la quinzaine, sans faute ; les temps sont si durs ! Mais monsieur ne doit pas être inquiet, et tout le monde, d'ailleurs, sait qu'il peut attendre. Puis ce n'est pas facile de venir payer en ville : une demi-journée de perdue... C'était plus commode avec M. Mauvert.

Le ton larmoyant des deux veuves m'attendrit ; je leur fais grâce. Elles partent en me comblant de bénédictions. Je rallume ma pipe éteinte ; exquise, une bouffée de Portorico sur une bonne action.... Le cœur et l'odorat également satisfaits.

La satisfaction s'en alla en fumée... Deux jours après, voici mon horloger qui vient au nom des trois autres locataires, comme au sien propre, protester contre toute prolongation de bail à la Gentil et à la Fanton. (A suivre.)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAIT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.